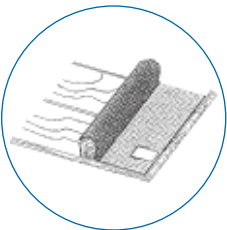




SUPPORT

Les supports que l'on rencontre le plus couramment sont la pierre, le béton et le bois. Il est nécessaire de réaliser une surface support aussi lisse que possible. La pente minimale est de 2%, cependant pour des travaux de rénovation et lorsque la largeur n'excède pas un mètre, il est admis une pente de 1%. Dans le cas de support en pierre, on pourra réaliser une forme en plâtre, que l'on prendra soin de bien laisser sécher. Pour les supports béton la forme pourra être réalisée en bois. Dans tous les cas, il est recommandé d'interposer entre le support et le plomb du papier anglais.



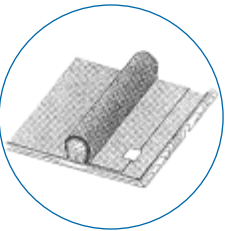
ASSEMBLAGE ET FIXATION

L'assemblage latéral des tables se fait soit par :

- baguettes de plomb roulé d'un diamètre minimal de 15 mm
- tasseaux bois demi-ronds de diamètre minimal de 25 mm

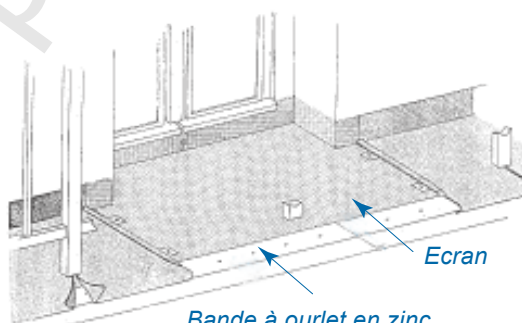
Les fixations se font uniquement en tête de table avec une bande de clouage.

La bande d'égoût est roulée ou agrafée sur une bande en cuivre ou en zinc en l'absence de chéneau.

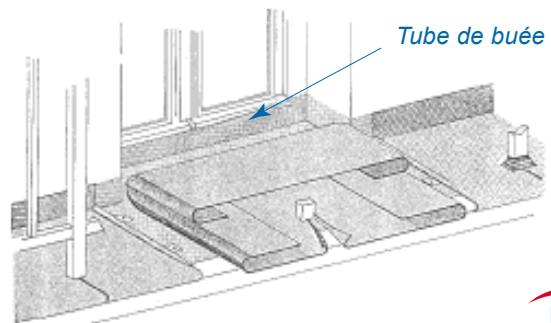


MAINTIEN LATÉRAL DES TABLES

La table recouvrante devra déborder de 5 cm au delà du tasseau. Elle sera maintenue par des pattes en plomb soudées sur la table inférieure, puis rabattue, à raison de trois pattes au ml. Il y aura lieu de laisser un jeu de 5 mm entre le bord de la table et le pli de la patte.



Bande à ourlet en zinc, cuivre acier inoxydable



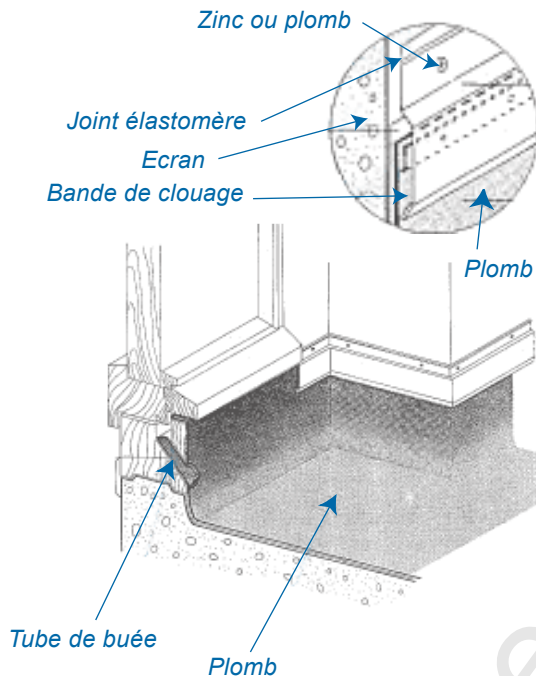
DIMENSIONS DES TABLES

Les dimensions sont définies conformément au tableau.

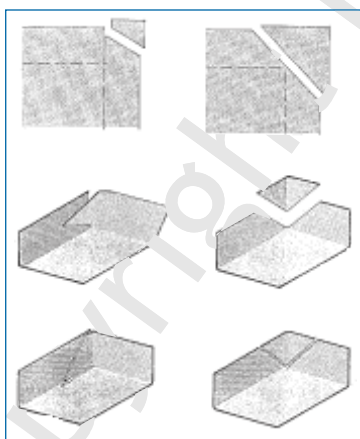
DIMENSIONS MAXIMALES DES TABLES AUTORISÉES

Épaisseur mm	Surface m ²	Longueur ml
3	1,75	2,50
3,5	2,25	3
4	2,80	3,50
5	4	5

La surface maximale à prendre en considération doit tenir compte de la longueur maximale figurant dans le tableau.



Soudure des angles



RÉPARTITION DES TABLES

La répartition des tables pour la réalisation des balcons sera telle que les raccords parallèles à la pente soient répartis de part et d'autre des portes, fenêtres ou décrochements. Le piétement de garde corps constitue des points fixes. Le calepinage des tables doit donc en tenir compte en faisant en sorte qu'il n'y ait pas plus d'un piétement par table.

RELEVÉ

La hauteur minimale du relevé est de 0,10 m, bande à rabattre ou solin non compris. Dans le cas particulier des seuils qui ne permettent pas cette hauteur, les prescriptions particulières du marché précisent la solution retenue.

ANGLES

La réalisation des angles droits verticaux se fera :

- soit par repoussage à la batte
- soit par soudure autogène

Dans ce dernier cas, la soudure devra toujours être placée en pleine tôle, soit par recouvrement, soit en bord à bord, par ajout d'un gousset.

EMBASES

L'étanchéité aux pieds des balustrades est obtenue à l'aide de plomb fondu dans un moule à embase. Décaper le fer à la lime de façon à le mettre à nu, puis l'étamer à l'aide de soudure étain plomb. Décaper le plomb du balcon au droit du pied. Ajuster les deux parties du moule en fonte, colmater les jointures avec du plâtre non gâché, afin d'éviter au plomb liquide de se répandre. Remplir le moule. Laisser refroidir puis démouler le métal. Ébarber les angles. Le plomb sera maté contre le pied de balcon. L'étanchéité au niveau du plomb du balcon sera assurée par un cordon de soudure autogène.

